



Ju-Jitsu Traditionnel du Ternois

Association sans but lucratif déclarée à la Sous-Préfecture de Béthune

sous le n°W622004118 le 17/06/2011 – J.O. du 02/07/2011

Association titulaire de l'agrément sport n°62SP15-001

Lieu des cours : Dojo – Collège Frédéric Joliot-Curie

62470 CALONNE RICOUART

Contact : 06.76.82.08.51

Site internet : <https://jujitsuduternois.jimdofree.com> - FB : <https://www.facebook.com/ujitsuduternois/>

BULLETIN D'ADHESION

SAISON 2023 /2024		N° carte A.E.J.T. :		(Cadre réservé au club)
COORDONNEES DU PRATIQUANT : (écrire en lettre majuscule)				
Nom: Prénom:				
Date de naissance:.....Lieu Naissance : Nationalité:				
Tél. domicileTél. portable				
Email : Profession:				
Adresse complète :				
TITRE DE L'A.E.J.T. : Date d'obtention: __/__/__				
Titres éventuels dans d'autres disciplines d'arts martiaux:				
COTISATIONS ANNUELLES				
Catégorie de membres	Cotisation annuelle	Détail cotisations		
		AEJT (1)	CLUB (2)	
Adulte salarié	100 €	40 €	60 €	
A partir de 2 membres de la même famille	95 €	40 €	55 €	
A partir de 3 membres de la même famille	90 €	40 €	50 €	
Demandeurs d'emploi et étudiants	90 €	40 €	50 €	
Enfant jusque 15 ans révolu	70 €	40 €	30 €	
A partir du 2e enfant de la même famille	65 €	40 €	25 €	
A partir du 3e enfant de la même famille	60 €	40 €	20 €	
Total de la cotisation :€. () Par chèque Nb :..... (3 max) () Espèce				
* 1 ^{er} versement > 50 € lors de l'adhésion : Banque N° Montant				
* 2 ^{ème} versement un mois plus tard : Banque N° Montant				
* 3 ^{ème} versement deux mois plus tard : Banque N° Montant				
L'adhérent (ou le tuteur légal) reconnaît avoir été informé de la possibilité pour lui (ou son enfant) de souscrire des garanties complémentaires auprès de La Mutuelle des Sportifs (Forfait hospitalisation, augmentation de la couverture) appelés garantie Sportmut et d'en avoir reçu un imprimé si nécessaire.				
L'adhérent souhaite-t-il adhérer à cette garantie ? oui non (rayer la mention inutile)				

FICHE PARENTALE (POUR LES PARENTS/ TUTEURS D'ENFANTS MINEURS) :

	PERE	MERE
Nom de famille et prénom :		
Téléphone mobile		

Je demande le titre de membre adhérent de l'association (*)

Je demande à faire une période d'essai d'une semaine duau à l'association dénommée **Ju-Jitsu Traditionnel du Ternois** conformément aux statuts et règlements intérieurs. Je règle le montant du droit d'entrée et la cotisation annuelle.

***Pour les adhérents pratiquant, la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique est obligatoire suite à votre inscription.**

Droit à l'image (Réponse obligatoire pour tous)

Toute personne, quelle que soit sa notoriété, dispose d'un droit exclusif sur son image (brute ou faisant partie d'un montage photo) et l'utilisation de celle-ci.

Nom, prénom, qualité :

*Nous autorisons l'association à utiliser les photos de groupes prises par elle, sur lesquelles figurent éventuellement mon enfant ou moi-même, pour assurer l'information et la promotion de ses activités. Sur simple demande de ma part, en cas de changement d'avis, les photos pourront faire l'objet d'un retrait sous réserve d'un délai de réalisation raisonnable. **

Autorisation donnée pour les photos de mes enfants : **oui** **non**

Autorisation donnée pour les photos de moi-même : **oui** **non**

* (rayer la mention non choisie)

Engagement parental (Réponse obligatoire pour chaque enfant de - de 18 ans) *

NOM de l'enfant :

PRÉNOM de l'enfant :

Arrivée et départ des enfants lors des séances :

Les parents des enfants pratiquants s'engagent à vérifier la présence d'un encadrant bénévole, en convention avec l'association, dans la salle de pratique lorsqu'ils accompagnent leurs enfants avant de le laisser. De même, il s'engage à venir récupérer leurs enfants à la fin de séance à l'heure précise dans la salle et non sur le parking.

Pour les enfants de plus de 14 ans (séances pour adolescents) veuillez noter ci-dessous votre volonté de les laisser rentrer par leurs propres moyens et à quitter la salle une fois la séance terminée afin de rentrer seul à la maison par le trajet le plus direct :

J'autorise mon enfant à venir et à rentrer seul aux séances d'entraînements qui le concernent.

Je n'autorise pas mon enfant à venir et à rentrer seul aux séances d'entraînements qui le concernent.

Par ce choix, les parents dégagent de toutes responsabilités les représentants du club quant à la surveillance des enfants en dehors de la salle pour le trajet (aller et retour) entre le domicile et le dojo, s'ils ont autorisé leur enfant à venir et à rentrer seul. Les accidents de trajet entre le domicile et la salle d'entraînement sont couverts par l'assurance M.D.S., sous couvert que le trajet soit le plus direct possible (pas de détours).

**(paragraphe à rayer pour les adhérents majeurs)*

Règlement Général sur la Protection des Données

L'adhérent (ou le tuteur légal) reconnaît avoir été informé que : « Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à :

1. souscrire en votre nom les adhésions obligatoires et assurances précisées dans le formulaire ;
2. vous contacter à des fins d'informations sur les modifications de planning et activités de l'association ;
3. permettre la gestion des passages de titres et remises de brevets dans le cadre de la méthode Wa-Jutsu.

Les destinataires des données sont :

- I. le bureau et le directeur technique de l'association ;
- II. l'association Ju-Jitsu Traditionnel du Ternois conformément à la convention qui nous lie ;
- III. l'Académie Européenne de Ju-Jitsu Traditionnel conformément à la reconnaissance acquise ;

En aucun cas vos données ne sont transmises à d'autres tiers, y compris au sein de l'association et d'autant plus à l'extérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mme la Présidente de l'association Ju-Jitsu Traditionnel du Ternois 16 rue du 11 Novembre 62470 Calonne-Ricouart par lettre ou email, qui assure la responsabilité des traitements effectués et la relation avec la CNIL. La durée de conservation des données est de 10 ans sur un système informatique privé non accessible. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. »

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT, après lecture complète du présent formulaire page 1 et 2, dont une copie validée me sera remise après traitement, l'adhérent valide par la mention manuscrite « lu et approuvé » et signe : *(En cas de refus, il ne peut adhérer à l'association)*

A _____, le _____

Signature des parents (ou de l'un des représentants légaux tuteurs pour les mineurs),

Signature de l'adhérent,